Orientation de l'assistance par pays pour la République Tunisienne

Mars 2013

1. Justification de l'assistance

Le mouvement civique qui a commencé en Tunisie en 2010 pour réclamer des réformes politiques, économiques et sociales, transformé en révolution juste après, s'est rapidement étendu au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ce qui a constitué ce qu'on appelle le « printemps arabe ». Plusieurs problèmes communs, auxquels les régions sont confrontées, ont engendré le déclenchement de ce mouvement tel que les déséquilibres économiques et sociaux ainsi que le taux de chômage particulièrement élevé chez les jeunes. Après la révolution, la Tunisie connaît un processus de transition politique en vue de l'élaboration et l'adoption d'une Constitution, la tenue d'élections législatives et la mise en œuvre des réformes nationales. Pour réussir ce processus, il est nécessaire de stabiliser le pays en corrigeant les déséquilibres régionaux et en créant de l'emploi afin de réduire le mécontentement du peuple et réajuster l'économie qui a subi un mauvais coup suite à la révolution.

La Tunisie se situe comme étant une passerelle entre le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Europe, la région la plus importante dans le contexte géopolitique. En tant que pays modéré du monde arabe, la Tunisie joue un rôle diplomatique important au sein de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et en Afrique profitant de sa position géographique stratégique, sur la pointe Africaine de la Méditerranée. Sur le plan économique, avant la révolution de 2011, la Tunisie avait réalisé une croissance régulière et ce, en renforçant ses relations commerciales avec l'Union Européenne (UE) et les Etats-Unis (USA) et en attirant les investissements étrangers de façon active. Ainsi, ce pays a instauré des relations de partenariat et de coopération solides et fructueuses avec le japon et dispose d'un grand potentiel pour attirer les investisseurs japonais qui visent le marché européen. Malgré tous les problèmes engendrés par la révolution, La Tunisie pourra encore poursuivre son développement économique.

Dans ce contexte, le soutien du Japon à travers l'aide publique au développement (APD) stimule la croissance économique durable de la Tunisie ainsi que sa transition vers un Etat démocratique viable et prospère, en résolvant ses

Le taux de chômage en juillet 2011 était de 19% (Institut national de la statistique de Tunisie). Parmi les 700.000 chômeurs, les deux tiers ont moins de 30 ans.

² En 2011, le taux de croissance économique était de (-1.8%) « Statistiques de la Banque Mondiale ». Avant la révolution de 2011, le taux de croissance économique annuel moyen était autour de 5%.

³ La Tunisie est membre de l'Union pour la Méditerranée, de la Ligue des États Arabes et de l'Union africaine. En outre, elle a organisé le sommet de l'Organisation de l'unité africaine en 1994 et s'est investie dans la création de l'UA en 2001. Elle apporte également un soutien actif aux pays d'Afrique sub-saharienne.

⁴ En 1995, des accords de partenariat ont conclu avec l'UE afin d'instaurer une zone de libre-échange. En 2002, un Accord-cadre sur le commerce et l'investissement (TIFA) a également été signé avec les Etats-Unis.

problèmes domestiques et en contribuant de même à la stabilisation et au développement des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique. Le Japon s'attend à ce que cela contribue à maintenir et développer les relations de coopération entre la Tunisie et le Japon et à créer un environnement d'affaires favorable aux activités des entreprises japonaises.

2. Principe de l'assistance (Objectif global) : <u>Transition vers un système stable et développement économique durable à travers des réformes nationales</u>

L'amélioration de la situation sécuritaire et le développement économique de la Tunisie, un pays d'une grande importance géopolitique dans la région, contribuent non seulement à son progrès mais aussi au renforcement et la durabilité de la croissance du Moyen-Orient, des pays d'Afrique du Nord et de l'Afrique sub-saharienne. De ce point de vue, le Japon soutien les efforts exercés par la Tunisie (appropriation) pour une transition vers un système politique stable et un développement économique persistant en mettant à profit les technologies et les connaissances japonaises.

3. Domaine prioritaire (Objectifs spécifiques)

(1) Réformes nationales stables pour une politique et administration équitables

Un soutien sera mis en œuvre pour la Tunisie et orienté sur l'instauration d'un mode de gouvernance basé sur l'équité, la neutralité et la transparence qui permette de se débarrasser de la fraude et de la corruption du temps de l'ancien régime. Afin de poursuivre sa politique de réformes nationales, il serait nécessaire de corriger les déséquilibres qui existent entre les régions côtières et celles de l'intérieur du pays ainsi qu'améliorer la situation des personnes économiquement et socialement vulnérables. L'appui sera porté dans ce sens.

(2) Développement industriel durable

L'objectif de ce soutien est de contribuer à la création d'emplois et de résoudre de ce fait le fort taux de chômage en améliorant la productivité et la rentabilité de l'agriculture, la sylviculture et de la pêche ainsi que du tourisme qui demeurent des secteurs clefs de l'économie tunisienne. Ce soutien a également pour but de renouveler et construire l'infrastructure des régions rurales en vue de promouvoir ses industries, favoriser le transport routier de marchandises entre les diverses régions du pays ainsi que soutenir les entreprises japonaises installées en Tunisie afin qu'elles développent leurs activités économiques visant les marchés européens, d'Afrique et du Moyen-Orient. De même, il est essentiel de promouvoir la compréhension du peuple en faveur du respect de l'environnement, de la prévention des catastrophes naturelles et de l'économie d'énergie. Dans ce sens, le Japon mettra son savoir-faire et sa technologie avancée dans ces domaines au profit de la Tunisie.

⁵ Actuellement, 11 entreprises japonaises se sont implantées en Tunisie (Données de l'Ambassade du Japon en Tunisie).

(3) <u>Formation des ressources humaines dont dépondra le développement des</u> industries nationales

Il est très important pour la Tunisie qui ne dispose pas de ressources naturelles d'appuyer la formation continue de ses ressources humaines pour promouvoir l'industrie nationale et afin de mettre en place une économie plus compétitive et de parvenir à un développement approprié et solide. Dans ce contexte, le Japon soutiendra la formation des ressources humaines tunisiennes, dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, pour qu'elles puissent développer davantage leurs compétences et améliorer leurs techniques.

4. Points à noter

La quasi-totalité de la population tunisienne parle l'arabe et le français, ce qui présente un principal atout qui facilite le transfert des connaissances, d'expériences et des résultats obtenus vers les populations de l'Afrique subsaharienne, l'Afrique du Nord et du Moyen orient. Par ailleurs, le Japon souhaite exploiter cet appui à la Tunisie pour soutenir ses pays voisins à travers la promotion de la coopération sud-sud dans divers domaines tels que la santé, où son soutien a déjà démontré son efficacité.

<FIN>

Annexe:

- Plan d'action pour la République Tunisienne